

Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste. PRIX DE L'ABONNEMENT: LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOI ET GARONNE, TARN-ET-GARONNE. Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Ce, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES, 25 centimes la ligne RÉCLAMES, 50 centimes la ligne Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance. Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

L'ABONNEMENT se paie d'avance. Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Table with columns: CALENDRIER DU LOT, DÉPART DES CORRESPONDANCES, SERVICE DES POSTES, ARRIVÉE DES CORRESPONDANCES. Includes dates, days, and route information.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1865, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon

Cahors, le 19 Août 1865.

BULLETIN

Les lettres de Rome, du 8, confirment la nouvelle que des ordres ont été donnés pour l'enrôlement de 3,000 volontaires destinés à compléter les cadres de l'armée pontificale actuelle.

Le ministre d'Espagne à Florence, M. Ulloa, est arrivé à Turin. Il a été reçu en audience par le roi. La réception officielle de ce diplomate aura lieu prochainement à Florence.

L'évêque de Carthagène a protesté contre la reconnaissance du royaume d'Italie par l'Espagne.

L'infant don Francisco, père du roi, est mort hier soir. Son corps a été transporté à l'Escorial, dans le tombeau de ses ancêtres.

Les journaux de Madrid nous apprennent que le roi d'Espagne a reçu une dépêche télégraphique de Fontainebleau signée par l'empereur et l'impératrice des Français, lui adressant dans les termes les plus affectueux, des compliments de condoléance pour la mort de son père.

A Bruxelles, le sénat a voté par 30 voix la proposition du baron de Tornaco (gauche) et du comte de Linden (droite) pour la présentation au roi d'une supplique tendant à faire gracier le ministre de la guerre, baron Chazal, et le représentant Delaet, condamnés pour duel. Il y a eu deux abstentions.

La Gazette d'Augsbourg a reçu de Vienne, 10 août, le télégramme suivant :

M. de Bismark demande, en cas de guerre, la neutralité armée des Etats moyens. Ceux-ci, craignant d'entrer dans le conflit, font des tentatives de médiation.

La Correspondance générale de Vienne dit que le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche se rencontreront, le 19, à Salzbourg.

Les lettres de Constantinople du 3, constatent que le choléra avait encore, à cette date, une certaine intensité. Il y avait eu la veille 384 décès. Toutes les affaires commerciales étaient sus-

pendues. La Porte a nommé une commission pour l'exposition universelle de 1867 à Paris.

Le vice-roi d'Egypte est arrivé le 3 à Alexandrie. Après les réceptions officielles, S. A. est repartie à 11 heures pour se rendre directement au Caire.

Pour le bulletin politique : A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Le Moniteur publie la dépêche télégraphique suivante :

« Camp de Châlons, 16 août, 40 h. 40 m. du soir. Hier, à l'occasion de la solennité du 15 août, et après avoir entendu l'office divin, Sa Majesté a passé la revue des troupes sous le commandement de S. Exc. le maréchal Niel. L'impératrice était à cheval et accompagnait l'empereur. Leurs Majestés étaient escortées et suivies par S. A. la princesse Anna, S. A. le prince Georges de Solms Braunfels, l'émir Abd-el-kader, le général lord Frédéric Paulet, et par un nombreux et brillant état-major.

« Le soir, un grand feu d'artifice a été tiré devant le quartier impérial, tandis que tous les fronts de bandière des divisions étaient spontanément illuminés par les soldats. Dans la journée, leurs Majestés sont allées visiter en détail les ambulances du camp, dont elles ont constaté avec un vif intérêt la bonne tenue et les conditions de salubrité parfaite. Jamais, en effet, l'état sanitaire n'a été plus satisfaisant et le nombre des malades dans des proportions plus minimes.

« Ce soir, l'empereur et l'impératrice se sont rendus au théâtre. »

Plymouth, 16 août.

Les lettres du Cap de Bonne-Espérance annoncent que la guerre a éclaté entre l'Etat libre hollandais et les Bassutos. Molhesh, chef des Bassutos, a porté la guerre avec succès sur le territoire de l'Etat libre hollandais; partout sur son passage tout a été pillé et les habitants ont été massacrés. Les derniers avis constatent cependant la défaite d'un corps considérable de Bassutos.

Les Bassutos ayant envahi Natal, des troupes anglaises avaient été envoyées sur la frontière. Le Gouvernement du Cap avait prévenu les colons qu'ils ne devaient pas intervenir. Dans le Parlement, bon nombre d'orateurs s'étaient prononcés pour une intervention du Gouvernement en faveur de l'Etat libre hollandais.

Italie.

Florence, 16 août.

L'Italie croit pouvoir confirmer le bruit que le ministre d'Autriche, à Madrid, a remis au gouvernement Espagnol une protestation contre la reconnaissance du royaume d'Italie.

Les autorités des îles de l'Italie ont été autorisées à imposer une Quarantaine de sept jours aux provenances du Continent italien.

embarcadères immenses, des ponts et des ouvrages d'art sans nombre. — Disons-nous l'admiration de nos jeunes compatriotes en présence de cette brillante ville de Bordeaux, qui semble embrasser un port rempli de navires absolument comme une riche monture enserre un bijou précieux? Disons-nous les merveilles d'un palais d'exposition industrielle? Pénétrons-nous les espérances des uns et les appréhensions des autres, l'agitation fébrile de tous? — Ce serait peut-être intéressant, mais ce serait long. Nous avons un espace trop limité.

Transportons-nous sur la royale esplanade des Quinconces, le dimanche 6 août, à dix heures du matin. — En ce moment plus de cent sociétés musicales, — plus de 4,000 sujets, — sont réunis et attendent le signal pour se rendre dans les divers lieux de concours. A chaque arbre des allées d'Orléans, est fixé un cartel sur lequel on lit le nom d'une ville; et tour-à-tour, bannière en tête, chaque société arrive pour occuper la place qui lui a été réservée: Une foule immense stationne dans les allées restées libres. C'est un coup-d'œil splendide. — Mais l'heure a sonné. Des roulements de tambour successifs donnent le signal du départ. Toutes les sociétés chorales ou instrumentales se forment en colonnes et se mettent en mouvement. Les orphéons de la division d'excellence, de la 1re division et de la 2e division 3e section, se dirigent vers la salle du Grand-Théâtre; les orphéons de la division supérieure, de la IIIe division 2e section, vers la salle du Théâtre-Français; les orphéons de la IIe division, vers la salle Franklin; les orphéons de la IIIe division 1re section, vers la salle du Cirque; les musiques d'harmonie, division supérieure, première et deuxième divisions, troisième division 2e section, et les fanfares troisième division, 2e et 3e sections, vers la salle de Bel-Orme; enfin les fanfares division d'excellence, division supérieure, première et deuxième divisions, troisième division 1re

Le choléra augmente à San-Severo. Quelques cas ont été constaté à San-Nicandro. Le fléau diminue à Ancône.

Le Monde a reçu de l'archevêché de Paris la note suivante :

Une entreprise qui s'intitule : Banque du clergé, et qui se présente comme ayant pour propriétaire-gérant M. Dousset, banquier du clergé, rue Oberkampf, 99, à Paris, et pour directeurs, François, Hyémans, Dambreville, Milhouard et peut-être d'autres encore, envoie dans les départements et à l'étranger des prospectus où elle propose un véritable trafic des choses religieuses.

L'autorité diocésaine de Paris informée de cet abus, déclare que ces ecclésiastiques, s'ils existent, sont inconnus à Paris, et n'y exercent aucune fonction. Elle blâme et condamne, autant qu'il est en elle, les opérations de la prétendue Banque du clergé. Elle signale cette entreprise à tous ceux qui, à des titres divers, peuvent la combattre et y mettre fin. Elle croit devoir inviter le public à se tenir en garde contre ses opérations et contre toute autre qui pourrait lui ressembler.

Correspondance.

Paris, le 18 août 1865.

La pluie a contrarié hier soir la dernière partie de la fête du 15 août. On a dû renoncer à l'éclairage de l'Obélisque et aux illuminations du jardin des Tuileries. On dit que cette partie du programme sera réalisée dimanche prochain.

— Dimanche, S. M. l'impératrice a passé la revue de la garnison de Fontainebleau. Les troupes, infanterie et cavalerie, étaient en bataille dans la cour d'honneur du palais. L'impératrice, suivie de sa maison militaire, a parcouru, à cheval, le front des lignes; puis, elle a distribué les croix et médailles décernées par l'empereur. Pendant le défilé, les plus vives acclamations ont salué la gracieuse souveraine qui partage, avec l'empereur, le dévouement de l'armée.

— Une revue des troupes de la garnison de Paris a été passée lundi au Champ-de-Mars par le maréchal Canrobert.

section, vers la salle de la Renaissance.

Rien ne saurait peindre la grandeur du spectacle et l'enthousiasme de la population bordelaise au moment où l'ébranlement s'est produit. Rien n'était imposant comme de voir cette jeunesse Française, accourue de lointaines contrées pour concourir à une de ces luttes pacifiques, qui sont l'honneur de la civilisation moderne. Mais aussi nous entendons encore les applaudissements et les clameurs qui saluaient toutes ces bannières, étincelantes sous ce beau soleil du Midi; nous voyons encore les fleurs, les signes les plus manifestes d'une sympathie profonde! — Ah! Combien de tels tournois sont plus grands que ceux de la chevalerie, et plus humains que ces combats terribles où l'on voyait les hommes lutter contre les bêtes fauves!...

Cependant suivons les sociétés qui se dirigent vers la salle Franklin; c'est là qu'est l'intérêt pour nous? C'est dans la salle Franklin que vont concourir les sociétés chorales de la IIe division, entr'autres celle de Cahors.

Nous pouvons le dire ici, certaines conditions favorables pouvaient donner de la confiance à nos jeunes artistes, d'abord la certitude d'avoir appris avec soin, avec zèle, le chœur imposé, et de le posséder de mémoire. Après cela, notre société n'en était pas à sa première épreuve: Il était reconnu que les voix sont de bonne nature et qu'elles ont été classées section de la chevalerie, et plus humains que ces combats terribles où l'on voyait les hommes lutter contre les bêtes fauves!... Cependant suivons les sociétés qui se dirigent vers la salle Franklin; c'est là qu'est l'intérêt pour nous? C'est dans la salle Franklin que vont concourir les sociétés chorales de la IIe division, entr'autres celle de Cahors. Nous pouvons le dire ici, certaines conditions favorables pouvaient donner de la confiance à nos jeunes artistes, d'abord la certitude d'avoir appris avec soin, avec zèle, le chœur imposé, et de le posséder de mémoire. Après cela, notre société n'en était pas à sa première épreuve: Il était reconnu que les voix sont de bonne nature et qu'elles ont été classées section de la chevalerie, et plus humains que ces combats terribles où l'on voyait les hommes lutter contre les bêtes fauves!...

— Environ 500 militaire de toutes armes s'embarqueront demain ou vendredi à Saint-Nazaire pour le Mexique. Ils vont compléter les cadres de notre armée expéditionnaire.

— Six sœurs de l'ordre de Saint-Dominique viennent de partir pour l'Italie. Elles vont s'établir, dans une vaste propriété que Napoléon III possède dans les Marches. Elles sont chargées, aux frais de l'Empereur d'y organiser une école, une salle d'asile et un ouvroir pour les jeunes filles de la localité. Un médecin leur sera adjoint qui aura la mission de soigner gratuitement les pauvres.

— Un décret inséré au Bulletin des lois autorise la veuve de La Pommeraye et son fils à substituer à leur nom celui de « Noël. »

— La famille de Montmorency se pourvoit en cassation contre l'arrêt de la Cour Impériale de Paris, qui consacre partiellement les prétentions de M. de Talleyrand-Périgord.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Chronique locale.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE

Moniteur du 12 août.

L'interim du ministère d'Etat confié à S. Exc. M. le maréchal Vaillant, a cessé à partir d'aujourd'hui et S. Exc. M. Rouher a repris ses fonctions.

Nominations dans la Légion d'Honneur. L'empereur et l'impératrice ont quitté hier, Straberg pour passer deux jours à Heemberg où l'empereur était naturellement appelé par de pieux souvenirs.

FÊTE DU 15 AOUT

La fête nationale du 15 août, a été célébrée à Cahors, avec l'éclat que comporte la solennité religieuse du jour et l'enthousiasme patriotique que réveille un glorieux anniversaire.

Dès 7 heures, lundi, le canon et les cloches des églises unissant leurs voix annonçaient à la population la fête du lendemain. Mardi, dès le matin, Cahors voyait ses vieux murs envahis par les habitants de nos campagnes.

Pour répondre au vœu le plus cher de S. M. l'empereur, les pauvres ont été les premiers satisfaits en ce jour de réjouissance publique: Le Bureau de bienfaisance a distribué des vivres. Des ouvriers pauvres et méritants, ont reçu des livrets de la Société de Secours-Mutuels.

moreaux du concours sont dits comme ils l'ont été une heure auparavant, dans une réputation particulière, le succès le plus complet couronnera ses efforts!...

Malheureusement on ne compte pas toujours avec les circonstances imprévues; et quelquefois des riens, des accidents insignifiants compromettent les calculs les plus habilement établis. L'orphéon de Cahors, désigné par le sort pour passer le sixième, est appelé à subir son épreuve le second; les autres sociétés n'ont pas répondu à l'appel, ou sont retenues ailleurs pour des concours de lecture. C'est dire que la salle est encore peu garnie d'auditeurs: les encouragements sont faibles. Les baies sont ouvertes de tous côtés, en telle sorte que la résonnance y est absolument nulle. Au surplus la salle Franklin est une salle de concert, et l'avant-scène est tellement étroite que les deux extrémités de l'arc formé par le chœur s'éloignent comme pour le ramener à une ligne droite. Il en résulte que les parties s'entendent avec peine, les attaques n'ont plus la même précision et l'ensemble perd de son homogénéité.

Pourquoi taire ces petits contre-temps? Il faut les dire bien haut. Dès lors qu'ils n'ont pas empêché le résultat d'être très-satisfaisant, ils relèvent le mérite de l'avoir obtenu. D'un autre côté, sans ces contre-temps, la récompense eût été plus brillante encore; et l'espoir du premier rang n'était plus un sentiment de vanité présomptueuse.

Le chœur imposé dans la section du concours, à laquelle appartenait l'orphéon de Cahors, était de la composition de Watier et avait pour titre: Les Exploiteurs. Ce chœur débute par une introduction d'un style sévère, d'un mouvement assez marqué et d'une sonorité très-brillante; il continue par une romance assez colorée, très-harmonieuse, qui se reproduit du reste une seconde fois avec des nuances d'un charme toujours croissant: elle s'éteint dans un

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 19 août 1865.

CONCOURS MUSICAL DE BORDEAUX.

Si l'on eût dit à un caducien de la génération qui a précédé la nôtre: Dans vingt ans l'élite de votre jeunesse se rendra à Bordeaux, non pour assister au passage d'un souverain et lui présenter les hommages des habitants d'une province éloignée, non pour défendre le sol de la patrie menacée, — pour prendre part simplement à une joute chorale! Certes il se fût montré bien étonné; peut-être l'eût-on trouvé rebelle à cette prédiction. Voilà pourtant ce qu'il nous a été donné de voir; et personne ne s'est écrié: ô merveille!

Cela prouve deux choses: la première que depuis vingt ans, notre ville a suivi, en quelque point, l'élan qui emporte les populations vers l'amélioration progressive de notre état social; la seconde que la force d'impulsion du progrès qui se traduit par une facilité de locomotion incroyable, est destinée à modifier avant peu, dans une proportion inouïe, les relations des hommes. — Ce sont là des sujets de méditation.

Disons-nous maintenant au lecteur les émotions d'un charmant voyage pour nos orphéonistes? Nous étendrons-nous sur le trajet de Cahors à Valence par une nuit d'été et par un beau clair de lune? Sur le parcours, à vol d'oiseau pour ainsi dire, de ces magnifiques plaines de l'Agénais, de cette admirable vallée qui s'étend de Valence à Bordeaux? Parlerons-nous des prodiges de l'industrie moderne qui se révèle par le mouvement de la voie ferrée, des gares et des

A dix heures, les autorités civiles et militaires, les fonctionnaires de tous ordres assistaient en tenue officielle au Te Deum, chanté à la Cathédrale. De là le cortège, la musique de St-Cécile en tête, s'est rendu sur les allées Fénélon où se trouvaient déployés sur deux rangs les bataillons du 83^e la compagnie des sapeurs-pompier et les brigades de gendarmerie. Après la revue, les troupes ont défilé devant M. le Préfet, aux cris de Vive l'Empereur! Vive la famille Impériale! répétés par la foule.

La représentation gratuite avait fait salle comble au théâtre.

A quatre heures, la procession, sortant de l'Eglise Métropolitaine s'est dirigée vers le monument de la Vierge en suivant les boulevards. Toutes les Congrégations de femmes et d'hommes se déroulaient à la file et offraient le plus imposant spectacle. Les jeunes filles, vêtues de blanc, donnaient du gracieux à ce tableau. Tout le cortège officiel assistait à la cérémonie.

A la nuit, le canon retentit, c'est le signal du feu d'artifice. La foule, comme une avalanche, se précipite sur les Quais où M. Cazes, pyrotechnicien de Cahors, leur offre un superbe spectacle. L'artiste s'est vraiment surpassé en cette occasion. La dernière pièce surtout, parfaitement conçue, a produit le plus brillant effet.

En remontant les boulevards, le regard s'arrêtait émerveillé sur les splendides illuminations de la Recette générale, des allées Fénélon, de l'Hôtel-de-Ville, de l'Hôtel de la Préfecture.

L'orphéon de Cahors, à élevé, le dernier, la voix dans cette fête patriotique; il a chanté plusieurs morceaux d'ensemble à l'Hôtel-de-Ville et à la Préfecture, il a reçu partout le plus sympathique accueil.

A neuf heures, M. le Préfet du Lot et M^{me} de Pebevre, faisaient avec l'amabilité qu'on leur connaît les honneurs de leurs salons à la Société Cadurcienne.

Ainsi a été célébrée à Cahors, avec un ordre parfait, la fête du 15 août, pendant laquelle la joie la plus sincère, et la plus parfaite sérénité, n'ont cessé d'animer notre population.

Des divers points du département, Limogne, Castelfranc, Gourdon, etc., nous recevons le compte-rendu de la fête nationale du 15 août. Partout une grande pompe a été déployée et la population s'est montrée pleine de joie et d'enthousiasme. Partout la famille Impériale été proclamée au milieu des plus patriotiques démonstrations.

Par décret en date du 13 août, M. Solacroup notre compatriote, directeur de la compagnie du chemin de fer d'Orléans, a été élevé au grade d'Officier de la Légion d'Honneur.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la nomination au grade de Chevalier de l'Ordre Impérial de la Légion d'Honneur, de M. Emile Dufour, membre du Conseil général, et de M. de Lavour-Laboisse, maire de Saint-Laurent-les-Tours. — M. de Lavour est Conseiller général.

M. Bacquet, capitaine de gendarmerie à Cahors, est promu au grade de chef d'escadron, et appelé à la résidence de Pau.

Par décret, en date du 14 août, ont été promus, savoir : au grade de capitaine de fré-

gate, M. de Labarrière, de St-Céré.

Au grade de lieutenant de vaisseau, MM. de Labarrière, de St-Céré, et Chastanié de Cahors.

A la nouvelle de la nomination de M. d'Orsay au grade de chevalier de la légion d'honneur, l'orphéon de Cahors, dont Monsieur le directeur des Tabacs, est membre de la commission, s'est rendu sur les quais pour lui donner une sérénade. Le nouveau légionnaire a reçu nos chanteurs avec la plus sympathique cordialité.

Parmi les promotions dans l'ordre impérial de la Légion d'honneur nous sommes heureux de voir figurer celles de M. de Fleury, ancien préfet du Lot, nommé officier, et M. Donnodelie, ancien procureur-impérial à Cahors, nommé chevalier.

— C'est avec le plus vif plaisir que nous annonçons la nomination au grade de chevalier de la Légion d'Honneur de M. Donnodelie, avocat-général près la Cour impériale d'Agen.

M. Donnodelie est un magistrat des plus distingués, très-aimé au Palais, et la distinction méritée dont il est l'objet sera unanimement approuvée. (Journal de Lot-et-Garonne.)

On nous écrit de Vayrac :

Comme les années précédentes, la solennité du 15 août a été célébrée à Vayrac avec un entrain patriotique. Autorités et population, tous ont rivalisé de zèle dans cette solennelle circonstance, pour fêter dignement le Souverain si cher au peuple français.

Mercredi matin, à Cahors, Caumon, Antoine, était occupé, sur les allées Fénélon, à enlever les verres de couleur qui avaient servi à l'illumination de la veille, lorsque glissant de sur son échelle, il est tombé sur le sol et s'est fracturé le poignet et la jambe gauches. Des soins immédiats lui ont été prodigués.

Le 9 août dernier, a eu lieu la distribution des prix de l'Institution Valette, à Cahors. Des deux côtés de l'estrade, sur laquelle se trouvaient les couronnes, étaient assis soixante-dix-huit élèves, dont dix-huit pensionnaires. L'assemblée était nombreuse. On y remarquait beaucoup de personnes de distinction. Cette fête de famille était présidée par M. l'abbé de Blaviel, vicaire général du diocèse, qui a prononcé un magnifique discours sur l'importance de l'instruction religieuse. La musique Ste-Cécile avait bien voulu prêter son concours. On a ensuite proclamé les résultats obtenus dans divers examens, pendant l'année scolaire qui vient de finir.

L'établissement compte 15 admissions, dont 7 au baccalauréat. La distribution des prix de l'Ecole des Frères, à Cahors, a eu lieu hier 18 août. L'abondance des matières nous oblige, à notre grand regret, de renvoyer à mercredi prochain le compte rendu de cette fête de famille.

Voici le discours prononcé par M. le proviseur du Lycée de Cahors, à l'occasion de la distribution des prix :

MESSIEURS, L'étranger, le touriste qui visite une contrée, s'enquiert avec curiosité des sites et des monuments quelle renferme, des particularités que présentent les mœurs et les coutumes de ses habitants; mais dans quel intérêt plus puissant et plus grave, celui

qui vient avec la mission de concourir à l'éducation publique, cherche à découvrir parmi les signes du présent et les traditions du passé, l'esprit des populations, leur caractère, leur génie!

La France, Messieurs, est de tous les pays du monde celui qui satisfait le mieux à la loi de toute grandeur et de toute beauté : elle présente au sein de la plus majestueuse et la plus puissante unité, la variété la plus attrayante et la plus féconde. Aussi, quant de l'Est à l'Ouest ou du Nord au Midi, sur un désir exprimé, sur un ordre reçu, par une nécessité courageusement subie, rompant des liens qui nous étaient chers, nous arrivons inconnus, pour conquérir par le dévouement, l'estime et l'affection; après cette première connaissance avec les hommes et les choses du temps, que le devoir et les convenances imposent, nous nous sentons attirés par les habitudes de nos esprits, par les conditions de nos études, vers ces grandes et sereines figures qui, du lointain des âges, rayonnent sur cette jeune postérité, et nous aimons à demander à ces illustre devanciers les inspirations qui nous sont nécessaires pour la rendre digne d'eux et du pays qu'ils ont rempli de leur gloire.

Toutes les contrées, Messieurs, n'ont pas le même bonheur que la vôtre. Toutes, à la vérité, présentent avec un légitime orgueil un certain nombre de noms qui ont marqué dans leur histoire particulière; mais aucune peut-être n'en peut compter autant qui aient laissé leur trace dans les annales de l'humanité. A chacune des grandes époques de notre histoire, ce pays se personnifie dans un grand nom qui en exprime le caractère et en formule la pensée : dans l'antiquité, il s'appelle Luctérius, c'est-à-dire le patriotisme et l'indépendance nationale; au moyen âge il se nomme Jean XXII, c'est-à-dire la Papauté, c'est-à-dire la manifestation la plus élevée de la science et de l'autorité morale; à l'époque de la renaissance, il s'appelle Clément Marot, c'est-à-dire la poésie, la poésie gracieuse et légère comme l'art et l'esprit de cet aimable renouveau; et de nos jours enfin, ou d'aujourd'hui du temps de nos pères, il représente dans toute sa splendeur l'héroïsme militaire, et porte le nom glorieux de Murat.

Nous n'avons pas la prétention de façonner nos jeunes gens sur de pareils modèles. Mais à ceux qu'un tel passé peut à bon droit enorgueillir, il est permis de rappeler que c'est là un noble héritage, et qu'après l'honneur de l'avoir reçu, même sans l'espoir de l'augmenter, il reste le devoir de le transmettre.

Celui de vos hommes illustres qui a le plus contribué à la prospérité intellectuelle et morale de ce pays, après avoir pendant dix-huit ans d'une infatigable vieillesse, occupé le trône pontifical, et du fond de son palais, fait sentir jusqu'aux extrémités du monde, l'influence d'une raison et d'une volonté également souveraines, mourut dans la ville où je suis né.

Que de fois, dans ma jeunesse, j'ai contemplé le gothique tombeau où repose l'image mutilée de cet auguste personnage! Je ne me doutais pas alors que je viendrais un jour dans le lieu de sa naissance rechercher la trace des institutions qu'il avait fondées, que le temps a détruites, et dont quelque chose pourtant semble encore revivre dans l'établissement qui nous est confié.

Certes, le Lycée de Cahors ne date pas du XIV^e siècle et ne remonte pas à Jean XXII. On sait qu'il fut fondé le 16 floréal an XI, par le premier Consul, sur les patriotiques instances de Murat; mais les traditions de savoir et le goût des fortes études sont héréditaires dans ce pays, non moins que l'amour de la patrie et les exemples de bravoure; et, de Luctérius au troisième en date de vos maréchaux de France, comme de Jean XXII aux hommes distingués sortis en foule de cette maison, la double chaîne est interrompue, le flambeau se transmet mais il ne s'éteint pas. Et pouvons-nous oublier, en parlant de nos gloires, Fénélon, ce doux génie qui plane sur cette enceinte et qui, s'il n'est pas né dans le pays, a reçu ici-même cette éducation classique dont il reste le modèle le plus parfait?

D'ailleurs il ne faut pas compter seulement au nombre des enfants d'un pays ceux qui lui appartiennent par la naissance, mais aussi ceux qui lui donne l'adoption. Et nous, qui venons essayer avec vous de former cette jeunesse, la plus chère ambition de nos cœurs, comme pour nos efforts la plus précieuse récompense, c'est, après la satisfaction du devoir rempli, de contracter avec vous cette parenté morale qui naît du bienfait en commun, de pénétrer ainsi dans la confiance des familles, et de laisser un souvenir qui vive encore quand nous ne sommes plus.

J'ai vu, jeunes gens, le père de l'un d'entre vous me rappeler, avec une émotion dont il ne cherchait

qui frappait les yeux. On a vu des fêtes aussi brillantes, aussi animées, mais aucune d'aussi susceptible de vous remuer profondément. Cette jeunesse hybride, ces costumes divers, ces étendards aux brillantes couleurs et chargés de trophées! Ces flots d'harmonie, toute cette population frémissante! Mais qu'est-ce donc! Lorsque les sociétés instrumentales et chorales ont entonné simultanément le fameux chœur de Roland à Roncevaux, chant patriotique et presque de circonstance :

— Va dire à l'Empereur, Notre cri vainqueur, Chant de la montagne! Montjoie et Charlemagne!...

La foule tout-à-coup silencieuse, est demeurée comme suspendue... Instant de ravissement!... Les derniers accords n'avaient pas encore retenti que les émotions de tous avaient débordé et s'étaient répandues en applaudissements frénétiques.

Deuxième division, articule enfin M. Dufresne, chargé de proclamer le nom des vainqueurs! — 1^{er} prix! médaille d'or! L'Union chorale de Limoges! — 2^e prix!!! L'orphéon de Castres!!! 3^e prix!!! Orphéon de Lardenne!!! — 4^e prix! 1^{re} médaille d'argent! Orphéon de Cahors!... applaudissements. — bravo! bravo! s'écriaient quelques voix perdues dans la foule... Celles de nos jeunes compatriotes!

— Nous ne saurions dire s'ils sont restés là pour assister à la fin de la fête, et s'il leur a été possible de se retirer de longtemps, — ils étaient heureux.

Eh bien! Nous avons le droit d'être fiers d'un tel résultat! Cette médaille d'argent est aussi dignement conquise et aussi méritoire que la médaille d'or de Périgueux! — Nos jeunes chanteurs se trouvaient dans une division supérieure, en présence de sociétés vieilles et aguerries; ils avaient un plus grand nombre d'ennemis à combattre! — Il vaut mieux avoir à monter qu'à décheoir et ils doivent avoir con-

fiance dans l'avenir : Ils ont la conviction morale qu'ils pouvaient, même en cette circonstance, atteindre plus haut. — Honneur donc et courage!

Cette journée laissera des impressions ineffaçables chez ceux qui l'ont vue, et surtout à ceux qui en ont emporté un souvenir de victoire. Elle servira la cause orphéonique, déjà si populaire! — Nos orphéonistes n'oublieront pas les marques de sympathie qui leur ont été prodiguées dans Bordeaux, l'hospitalité bienveillante et généreuse offerte par la municipalité de cette ville : Le président de la société orphéonique et le directeur de l'orphéon ont été invités par le maire à passer la soirée dans les salons de l'hôtel de ville. Mais ils n'oublieront pas qu'à Valence, la population tout entière s'est rendue à la gare pour les complimenter, que partout, sur leur passage, les acclamations les suivaient, enfin qu'à Cahors-même, en dépit de l'heure tardive, du retour, ils ont reçu de leurs concitoyens l'accueil le plus flatteur.

C. A.

OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER. Le Crédit foncier émet, en représentation de ses prêts hypothécaires et communaux : 1^o des obligations communales à 10 ans d'échéance, rapportant 5 0/0; 2^o des obligations foncières avec lots de 500 fr., 4 0/0 de 1863, livrées au cours de la bourse; 3^o des obligations foncières et communales de 500 fr., 5 0/0, remboursables en 50 ans. — S'adresser dans toutes les recettes des finances et chez tous les correspondants de la Société.

piantissimo. — Le caractère du morceau change. Un agitato se produit et conduit par un crescendo bien ménagé à la phrase capitale de l'œuvre : C'est une mélodie ample et majestueuse, chantée par les témoins sur les cordes élevées, tandis que les parties inférieures exécutent un accompagnement martelé, dont l'effet est riche de modulations et dont la sonorité s'élève insensiblement jusqu'à la plus grande intensité possible! — Le sujet de la composition se prête bien à cette succession de sentiments exprimés. Les explorateurs du monde bravent un glorieux trépas pour reculer les bornes de la science... ils s'arrêtent! Le roi des ténèbres les effraie, mais la beauté de la nature les enivre...! Le rossignol chante et s'envole à tire d'aile, rasant le sol... — ils avancent : La grandeur de l'univers les émeut, les épure ; ils sont devant l'immensité!... D'abord ils la contemplent avec calme, et bientôt ils la dominent;... Dans un effort suprême, ils s'écrient : l'immensité c'est Dieu!!!

Nous avouons que cette dernière phrase fait naître en nous les émotions d'une scène du plus grand lyrisme. Vous voguez sur un océan sans borne, dont les flots agités s'élèvent sans cesse; bientôt, perdu au milieu des éléments, vous êtes en présence de l'immensité... l'immensité c'est Dieu!!!

Il faut le répéter, nos jeunes chanteurs avaient travaillé ce chœur avec le zèle que fait naître le désir de réussir. A part les difficultés matérielles qu'il fallait surmonter, on peut dire qu'ils sont entrés dans le sentiment de la poésie et de la composition musicale : ils ont compris le morceau. Il n'y a pas loin de là à une bonne interprétation : Elle a été aussi heureuse que les circonstances développées plus haut pouvaient le permettre.

Mais quel serait le résultat final? Comment le jury apprécierait-il les efforts des concurrents, et quels seraient les élus? Telles étaient les questions que cha-

qui vient avec la mission de concourir à l'éducation publique, cherche à découvrir parmi les signes du présent et les traditions du passé, l'esprit des populations, leur caractère, leur génie!

La France, Messieurs, est de tous les pays du monde celui qui satisfait le mieux à la loi de toute grandeur et de toute beauté : elle présente au sein de la plus majestueuse et la plus puissante unité, la variété la plus attrayante et la plus féconde.

Aussi, quant de l'Est à l'Ouest ou du Nord au Midi, sur un désir exprimé, sur un ordre reçu, par une nécessité courageusement subie, rompant des liens qui nous étaient chers, nous arrivons inconnus, pour conquérir par le dévouement, l'estime et l'affection; après cette première connaissance avec les hommes et les choses du temps, que le devoir et les convenances imposent, nous nous sentons attirés par les habitudes de nos esprits, par les conditions de nos études, vers ces grandes et sereines figures qui, du lointain des âges, rayonnent sur cette jeune postérité, et nous aimons à demander à ces illustre devanciers les inspirations qui nous sont nécessaires pour la rendre digne d'eux et du pays qu'ils ont rempli de leur gloire.

Toutes les contrées, Messieurs, n'ont pas le même bonheur que la vôtre. Toutes, à la vérité, présentent avec un légitime orgueil un certain nombre de noms qui ont marqué dans leur histoire particulière; mais aucune peut-être n'en peut compter autant qui aient laissé leur trace dans les annales de l'humanité.

A chacune des grandes époques de notre histoire, ce pays se personnifie dans un grand nom qui en exprime le caractère et en formule la pensée : dans l'antiquité, il s'appelle Luctérius, c'est-à-dire le patriotisme et l'indépendance nationale; au moyen âge il se nomme Jean XXII, c'est-à-dire la Papauté, c'est-à-dire la manifestation la plus élevée de la science et de l'autorité morale; à l'époque de la renaissance, il s'appelle Clément Marot, c'est-à-dire la poésie, la poésie gracieuse et légère comme l'art et l'esprit de cet aimable renouveau; et de nos jours enfin, ou d'aujourd'hui du temps de nos pères, il représente dans toute sa splendeur l'héroïsme militaire, et porte le nom glorieux de Murat.

Nous n'avons pas la prétention de façonner nos jeunes gens sur de pareils modèles. Mais à ceux qu'un tel passé peut à bon droit enorgueillir, il est permis de rappeler que c'est là un noble héritage, et qu'après l'honneur de l'avoir reçu, même sans l'espoir de l'augmenter, il reste le devoir de le transmettre.

Celui de vos hommes illustres qui a le plus contribué à la prospérité intellectuelle et morale de ce pays, après avoir pendant dix-huit ans d'une infatigable vieillesse, occupé le trône pontifical, et du fond de son palais, fait sentir jusqu'aux extrémités du monde, l'influence d'une raison et d'une volonté également souveraines, mourut dans la ville où je suis né.

Que de fois, dans ma jeunesse, j'ai contemplé le gothique tombeau où repose l'image mutilée de cet auguste personnage! Je ne me doutais pas alors que je viendrais un jour dans le lieu de sa naissance rechercher la trace des institutions qu'il avait fondées, que le temps a détruites, et dont quelque chose pourtant semble encore revivre dans l'établissement qui nous est confié.

Certes, le Lycée de Cahors ne date pas du XIV^e siècle et ne remonte pas à Jean XXII. On sait qu'il fut fondé le 16 floréal an XI, par le premier Consul, sur les patriotiques instances de Murat; mais les traditions de savoir et le goût des fortes études sont héréditaires dans ce pays, non moins que l'amour de la patrie et les exemples de bravoure; et, de Luctérius au troisième en date de vos maréchaux de France, comme de Jean XXII aux hommes distingués sortis en foule de cette maison, la double chaîne est interrompue, le flambeau se transmet mais il ne s'éteint pas. Et pouvons-nous oublier, en parlant de nos gloires, Fénélon, ce doux génie qui plane sur cette enceinte et qui, s'il n'est pas né dans le pays, a reçu ici-même cette éducation classique dont il reste le modèle le plus parfait?

D'ailleurs il ne faut pas compter seulement au nombre des enfants d'un pays ceux qui lui appartiennent par la naissance, mais aussi ceux qui lui donne l'adoption. Et nous, qui venons essayer avec vous de former cette jeunesse, la plus chère ambition de nos cœurs, comme pour nos efforts la plus précieuse récompense, c'est, après la satisfaction du devoir rempli, de contracter avec vous cette parenté morale qui naît du bienfait en commun, de pénétrer ainsi dans la confiance des familles, et de laisser un souvenir qui vive encore quand nous ne sommes plus.

J'ai vu, jeunes gens, le père de l'un d'entre vous me rappeler, avec une émotion dont il ne cherchait

qui frappait les yeux. On a vu des fêtes aussi brillantes, aussi animées, mais aucune d'aussi susceptible de vous remuer profondément. Cette jeunesse hybride, ces costumes divers, ces étendards aux brillantes couleurs et chargés de trophées! Ces flots d'harmonie, toute cette population frémissante! Mais qu'est-ce donc! Lorsque les sociétés instrumentales et chorales ont entonné simultanément le fameux chœur de Roland à Roncevaux, chant patriotique et presque de circonstance :

— Va dire à l'Empereur, Notre cri vainqueur, Chant de la montagne! Montjoie et Charlemagne!...

La foule tout-à-coup silencieuse, est demeurée comme suspendue... Instant de ravissement!... Les derniers accords n'avaient pas encore retenti que les émotions de tous avaient débordé et s'étaient répandues en applaudissements frénétiques.

Deuxième division, articule enfin M. Dufresne, chargé de proclamer le nom des vainqueurs! — 1^{er} prix! médaille d'or! L'Union chorale de Limoges! — 2^e prix!!! L'orphéon de Castres!!! 3^e prix!!! Orphéon de Lardenne!!! — 4^e prix! 1^{re} médaille d'argent! Orphéon de Cahors!... applaudissements. — bravo! bravo! s'écriaient quelques voix perdues dans la foule... Celles de nos jeunes compatriotes!

— Nous ne saurions dire s'ils sont restés là pour assister à la fin de la fête, et s'il leur a été possible de se retirer de longtemps, — ils étaient heureux.

Eh bien! Nous avons le droit d'être fiers d'un tel résultat! Cette médaille d'argent est aussi dignement conquise et aussi méritoire que la médaille d'or de Périgueux! — Nos jeunes chanteurs se trouvaient dans une division supérieure, en présence de sociétés vieilles et aguerries; ils avaient un plus grand nombre d'ennemis à combattre! — Il vaut mieux avoir à monter qu'à décheoir et ils doivent avoir con-

fiance dans l'avenir : Ils ont la conviction morale qu'ils pouvaient, même en cette circonstance, atteindre plus haut. — Honneur donc et courage!

Cette journée laissera des impressions ineffaçables chez ceux qui l'ont vue, et surtout à ceux qui en ont emporté un souvenir de victoire. Elle servira la cause orphéonique, déjà si populaire! — Nos orphéonistes n'oublieront pas les marques de sympathie qui leur ont été prodiguées dans Bordeaux, l'hospitalité bienveillante et généreuse offerte par la municipalité de cette ville : Le président de la société orphéonique et le directeur de l'orphéon ont été invités par le maire à passer la soirée dans les salons de l'hôtel de ville. Mais ils n'oublieront pas qu'à Valence, la population tout entière s'est rendue à la gare pour les complimenter, que partout, sur leur passage, les acclamations les suivaient, enfin qu'à Cahors-même, en dépit de l'heure tardive, du retour, ils ont reçu de leurs concitoyens l'accueil le plus flatteur.

C. A. OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER. Le Crédit foncier émet, en représentation de ses prêts hypothécaires et communaux : 1^o des obligations communales à 10 ans d'échéance, rapportant 5 0/0; 2^o des obligations foncières avec lots de 500 fr., 4 0/0 de 1863, livrées au cours de la bourse; 3^o des obligations foncières et communales de 500 fr., 5 0/0, remboursables en 50 ans. — S'adresser dans toutes les recettes des finances et chez tous les correspondants de la Société.

doublez donc d'abnégation et de sacrifice ; et si toute autre récompense vous manque, vous aurez celle de votre conscience et de mon affection. Mais, qui sait ? Peut-être un jour, après de longs services un de vous, dans une fête comme celle-ci, pourra dire à d'autres, comme je le dis à vous : courage ! Ce noviciat pénible que vous accomplissez est encore celui où l'on apprend le mieux à connaître les enfants et à former les hommes ; moi aussi j'ai passé par là, et à mesure que j'approche du terme, ce dont je m'honore et me félicite chaque jour davantage, c'est d'être sorti de vos rangs.

Jeunes gens, si tout est bien autour de vous, que reste-t-il, sinon que vous soyez bien vous-mêmes ?

Deux choses sont dans nos vœux, et seront l'objet de notre poursuite ardente, tant que la Providence nous laissera parmi vous. De ces deux choses : l'une, c'est le fond même qui doit faire votre valeur personnelle ; l'autre, c'est la forme extérieure qui doit y ajouter le charme et l'attrait. En d'autres termes, des connaissances solides et des habitudes distinguées, voilà, que vous en ayez conscience ou non, ce que vous venez chercher ici ; voilà ce que notre sollicitude voudrait vous donner.

Il n'est pas indispensable à tous d'étudier beaucoup ; il l'est toujours de bien apprendre et de bien savoir, à quelque degré d'instruction qu'on s'arrête. Savoir peu, mais bien, est une excellente condition pour être modeste autant qu'utile ; effleurer mille choses et n'en approfondir aucune, c'est la grande voie qui, passant par l'ignorance, mène droit à la présomption.

Il y a dans l'harmonieux développement des études une progression méthodique qu'on ne trouble pas sans danger. Passer par tous les degrés ne suffit même pas, n'est rien, si l'on n'a soin de s'arrêter à chacun les appuis nécessaires pour s'élever plus haut.

Voilà un enfant qu'on nous amène ; il s'est un peu attardé auprès de sa mère ; elle redoutait, qui pourrait le lui reprocher ? de se séparer de lui. Il entre dans une classe pour laquelle il n'est point préparé. Il est intelligent ; mais il ignore ce qui s'apprend dans la classe précédente. On espère qu'il va combler cette lacune, gagner, comme on dit, une année ; mais, hélas ! après quelques efforts, il s'aperçoit qu'il ne peut suivre, il se décourage, s'impatiente, se gâte, prend ses études en dégoût, ses maîtres en aversion, et devient incapable de travailler.

A ce mal, plus fréquent qu'on ne croit, il est pour tout un remède... remède héroïque, désespéré... qui, s'il n'est pas toujours infaillible, est du moins souvent salutaire. Descendre ; refaire la classe mal faite, recommencer les études mal commencées. — Descendre ! quand tout le monde veut monter ! L'amour-propre s'obstine à dire : Non ! Et l'âge, l'âge qui avance toujours et ne recule jamais, l'âge implacable, inflexible, ordonne impérieusement de marcher, de marcher toujours.

Si encore, à défaut de l'impossible, on faisait au moins le nécessaire ; mais il y a des choses qui, une fois oubliées, ou mal apprises, ne s'apprennent plus, et ce sont précisément les plus indispensables.

Tant bien que mal donc, on marche, on a marché. Nous approchons, nous entroyons le but ; mais qu'il est encore éloigné pour l'impatience de cet écolier qui n'aime le travail ni les livres, et leur préfère de beaucoup le repos et la liberté ! — Si nous écourions un peu ces études que nous avons déjà ébréchées si nous gagnions encore une année, au risque d'en perdre deux ; si nous faisons à la fois la rhétorique et la philosophie, même en nous exposant à faire ni l'une ni l'autre... On essaie, et... Messieurs ! gardons-nous, comme disaient les anciens, de paroles de mauvaises augures !

Je suppose que nos jeunes gens ont suivi régulièrement le cours de leurs études ; qu'ils ont tiré profit de l'enseignement de chaque classe, de l'esprit et de la méthode de chaque professeur ; qu'ils n'ont pas attendu, pour faire quelques efforts stériles, les compositions, les concours, les épreuves ; mais que travaillant avec soin à tous leurs devoirs, étudiant consciencieusement toutes leurs leçons, ils ont appris chaque jour quelque chose, devant même ce qu'on ne leur disait pas, et faisant aussi leurs petites découvertes dans ces champs immenses du savoir.

J'ajoute qu'ils ont aimé les livres sérieux, fait des lectures austères, complété pas tous les moyens possibles leur instruction, et qu'après avoir mérité des prix, obtenu des couronnes, ils vont remporter devant les facultés des sciences ou des lettres, la palme ambitionnée du baccalauréat.

Est-ce assez ? Sommes-nous contents ? Notre tâche est-elle remplie ?

Ah ! si nos jeunes gens, en cultivant leur esprit, n'ont négligé ni leur cœur, ni leur âme ; si pénétrés de nobles sentiments, ils n'ont laissé se refroidir en eux, ni la religion qui élève et console, ni le respect qui pénètre et attendrit, ni l'admiration qui nourrit et féconde, ni la passion de tout ce qui est grand et beau, ni aucune des vertus saintes que la mère, le prêtre et le maître se sont successivement efforcés de leur inspirer ; s'ils ont la pitié, l'affection, la reconnaissance ; s'ils sont bons, généreux, dévoués ; s'ils ont cette amabilité de caractère qui naît du juste contentement de soi ; cette modestie et cette réserve qui trahissent le vrai mérite encore plus qu'elles ne le cachent ; si leurs actions, leurs discours, si tout en eux est empreint de dignité et de convenance ; eh bien, oui ! alors nous serons fiers de les avoir formés de nos mains, d'avoir versé en eux des trésors des longtemps amassés, de les regarder comme les fils de notre intelligence et de nos pieuses affections.

Jeunes gens, ne nous refusez pas ce bonheur ! Il y a je ne sais quel entraînement vague qui saisit la jeunesse aujourd'hui. Elle ne sait pas bien ce qu'elle veut ; mais elle ne veut pas ce qui coûte l'effort et la peine ; elle se laisse aller ; elle flâne, elle fume, que sais-je ? Elle appelle cela vivre et jouir de la vie !

Ah ! la vie à des devoirs plus grands et plus austères ; elle a des nécessités plus impérieuses et plus cruelles ; elle a des joies, sans doute, et les plus douces ce sont les plus pures ; mais elle a aussi des peines et des malheurs !

Plus haut, jeunes, toujours plus haut ! C'est en haut que sont placés les nobles ambitions et les nobles récompenses, en haut les espérances qui ne sont jamais déçues, les encouragements puissants, les consolations sereines, le but suprême de la vie. Elevez vos yeux et vos cœurs, et vous sentirez les divines émanations descendre et rayonner sur vous.

La Cour d'assises du Lot ouvrira sa session pour le 3^e trimestre de 1865, le lundi, 21 août courant, sous la présidence de M. MÉT-

VIER, conseiller en la Cour impériale d'Agen.

LISTE DES JURÉS

1. Bénech, Charles, chef de bureau à Cahors.
2. Malbec, Jean-Louis, maire à Concorès.
3. Dubousquet, Henri, propriétaire à Vayrac.
4. Laucou, Michel, maire à Albas.
5. Dugès, Léon, notaire à Fontaines.
6. Queille, Jean, propriétaire à Bétaillé.
7. Guyot, de Camy, avocat à Labastide-Murat.
8. Soulatié, Pierre, médecin à Loubressac.
9. Vignes-Salvagnac, adjoint à Cavagnac.
10. Murat, Pierre-L.-G., propriétaire à Assier.
11. Richard, Pierre, propriétaire à Puy-l'Évêque.
12. Reygasse, Jean-B., pharmacien, à Lacapelle.
13. Mage, Philippe-Etienne, propr. au Bourg.
14. Raffy, Pierre, marchand à Limogne.
15. Dauriac, Antoine, imprimeur à Gourdon.
16. Boin, Armand, percepteur à Bretenoux.
17. Matierre, Jean-F.-X., propriétaire à Martel.
18. Bex, Emile, maire à St-Simon.
19. Boudousquié, Jean-L.-H., propr. à Cahors.
20. Couderc, Jean, notaire à Douelle.
21. Ortal, François-E. percepteur à Autoire.
22. Delport, Guillaume, propriétaire à St-Géry.
23. Rougié, Emile, propriétaire à Teysien.
24. Rames, André, propriétaire à Lugagnac.
25. Delpech, négociant à Montcuq.
26. Cayrel, Léon, notaire à Cagnac.
27. Mayzen, Pierre-Jules, avoué à Cahors.
28. Tesseyre, Jacques-Aimé, maire à Touzac.
29. Lamarche, Antoine, propriétaire à Cornac.
30. Raust, Victor, maire à Frayssinet.
31. Lacassaigne, receveur des dom. à Montcuq.
32. Carbonel-Guay, propr. à Lamothe-Cassal.
33. Dupuy, Félix, percepteur à Gramat.
34. D'Hélyot, Louis-H.-B. propriétaire à Vairaire.
35. Tressens, Antoine-J. propr. à Cabrerets.
36. Mourand, Pierre, avocat à Cazals.

JURÉS SUPPLÉMENTAIRES.

1. Martres, Jules-J.-B. employé à Cahors.
2. de Peyronnec, fils, avocat à Cahors.
3. Valette, Henri-Jules, à Cahors.
4. Fourmié, Alexandre, notaire à Cahors.

Castelfranc a célébré, à la fois, le mardi 15 août, la fête de l'Empereur et sa fête patronale. Le programme de la journée, déjà connu par les affiches qui avaient été apposées dans les communes voisines, avait attiré une affluente considérable.

L'attente des assistants n'a pas été trompée, les membres de l'Opheon auxquels revient tout le mérite de cette fête en ont fait les honneurs avec un zèle et un dévouement dignes d'éloges.

On nous écrit de Gourdon : Le 17 de ce mois, vers une heure du matin, la population de notre ville était éveillée par le tocsin et la générale.

Un violent incendie venait d'éclater, rue du Majou, dans un magasin de draperie appartenant au sieur Rouaix.

L'épouse et la fille du propriétaire ainsi qu'un enfant de trois ans environ étaient, en ce moment, couchés dans une pièce située immédiatement au-dessus du magasin. En peu d'instants les flammes avaient fait de si rapides progrès qu'elles enveloppaient, sur la façade, l'appartement qu'occupaient ces trois malheureux, sur le sort desquels on avait déjà de sérieuses appréhensions. Néanmoins, ils se sont sauvés en gagnant un escalier qui les a conduits dans une maison voisine et, de là, au-dehors.

Malgré de prompts secours, le feu s'est propagé avec une telle rapidité que l'on a dû bientôt renoncer aussi à sauver la maison du sieur Dénoyer, qui a été presque entièrement détruite, grâce à d'intelligents secours, on est parvenu cependant à limiter à ce bâtiment les ravages du feu.

Dans une des phases de cet incendie, qui a duré près de quatre heures, la vie de quatre sapeurs-pompiers a couru le plus grand danger par suite de l'écroulement imprévu d'un pignon. Mais, fort heureusement, ils n'ont eu aucun mal.

Comme toujours en pareille occasion, nos autorités, le corps des sapeurs-pompiers et la population ont rivalisé de zèle et de dévouement dans l'organisation et l'exécution des moyens de sauvetage.

Nous ignorons encore l'importance des pertes ainsi que la cause réelle du sinistre. Les objets détruits étaient assurés.

On nous écrit de Vayrac : Soutenu par une bonne direction et par l'intérêt bienveillant de la haute administration départementale, le collège de Vayrac est en face d'un bel avenir.

La grande affluente de personnes de tout rang qui assisteront à la distribution des prix, qui eut lieu le 8 du courant, atteste que cet établissement répond aux vœux d'une population avide de donner une large part à l'éducation et à l'instruction de ses enfants.

Cette solennité fut en outre remarquable, par la présence du clergé du Lot et de la Corrèze. La distribution a été précédée d'un drame joué avec beaucoup d'entrain, et qui a fort intéressé le public. M. Clavel, chef de l'établissement, a prononcé ensuite une allocution remplie de bons conseils aux familles, sur l'éducation de leurs enfants.

Après ces belles paroles, la distribution des prix a commencé. Parmi les lauréats les plus souvent proclamés, on cite : Sennac (Auguste), de Vegène (Corrèze) ; Lacroix (Joseph), idem, idem ; Mas (Jean), Vayrac ; Bascle (Urbain), Floyrac ; Layrac (Pierre), Carennac ; Périnet (Joseph), Vayrac ; Favède (Firmin), de Lantenil (Corrèze) ; Grèze (Antonin), de Marcelliac (Corrèze) ; Fontaille (Louis), de Billiac ; De Teyssieu (Marius), de Bretenoux, etc.

Le conseil d'Etat vient de prendre un arrêté qui intéresse particulièrement les propriétaires de constructions placées dans les champs ou les jardins.

M. Ferrand, propriétaire à Cormatin, a fait élever dans un jardin, non attenant à son habitation, une petite construction coquette et gracieuse, plafonnée, tapissée, munie de portes et fenêtres. Cette construction fut imposée comme maison à trois ouvertures.

Le contribuable adresse à M. le Préfet une demande en restitution d'impôt qui fut rejetée.

Une nouvelle instance eut lieu devant le conseil de préfecture ; mais, par jugement rendu en audience publique au mois de novembre 1864, l'impôt assis sur la construction de M. Ferrand fut maintenu, surtout à cause du caractère d'agrément de ladite construction.

M. Ferrand porta l'affaire au conseil d'Etat. Sa requête devant cette juridiction supérieure, comme son plaidoyer au conseil de Préfecture, insistait sur ce point que le caractère d'agrément, dont l'appréciation est, sinon impossible, du moins très-difficile, ne pouvait, au terme de la loi, suffire pour rendre une construction impossible, et qu'il fallait que cette construction fût habitée ou habitable, ou encore dépendante d'une habitation.

C'est à cette dernière opinion que le conseil d'Etat a donné raison en annulant, par arrêté du mois de juin dernier, le jugement du conseil de préfecture de Saône-et-Loire.

La cour impériale de Paris (2^e chambre), a, dans son audience du 26 juillet, rendu un arrêté duquel ressort la jurisprudence suivante, dont les possesseurs de brevets d'invention feront bien de prendre note :

I. Hors le cas de force majeure dûment constatée, le porteur d'un brevet d'invention doit, sous peine de déchéance, acquitter chaque année, au plus tard dans le jour anniversaire de la prise du brevet ; mais si ce jour anniversaire est férié, c'est la veille et non le lendemain que le paiement doit être fait.

II. Cette déchéance est de plein droit à compter du jour où le versement aurait dû être fait et ne peut être couverte ni réparée par les versements opérés des années postérieures.

Il résulte d'une circulaire du ministre de l'intérieur que les conditions des prêts à consentir par la caisse des dépôts et consignations aux départements et aux communes ont été modifiées le 2 août courant, et que, désormais, elles seront fixées de la manière suivante :

- 1^o La durée de l'amortissement est portée à 12 années, elle pourra même s'étendre au maximum de 15 années dans des cas exceptionnels dont l'appréciation sera déléguée à la commission de surveillance ;
- 2^o L'intérêt des sommes prêtées sera réduit à 4 1/2 p. 100 pour les prêts dont l'amortissement n'excédera pas six années. Au delà de ce terme, il restera fixé à 5 p. 100.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

- Naissances.*
- 12 août Besombes, Madelaine, rue de la Préfecture.
 - 12 — Vincent, Léon, rue de la Liberté.
 - 13 — Uglas, Marie, rue Coin-de-Lastie.
 - 16 — Lafage, Eugène, rue Fondue.
 - 18 — Soulié, Raymond-Jean-Baptiste, boulevard Nord.
- Mariages.*
- 16 — Gausserés, Baptiste, tailleur de pierres, et Gausserés Jeanne.
 - 17 — Martory, Guillaume, postillon, et Cubaynes, Anne, couturière.
 - 19 — Salgues, Marie-Joseph-Thomas-Gustave, juge d'instruction, et Boudousquié, Anna-Cloilde-Aimée.
- Décès.*
- 12 — Iches, Jeanne, 38 ans, Bégous.
 - 13 — Planavergne, Antoinette, 78 ans, célibataire, St-Henri.
 - 13 — Cat, Antoinette, 15 jours, rue du Cheval Blanc.
 - 14 — Gailhard, Charles-Jean-Louis-George, 3 mois, boulevard Sud.
 - 17 — Rouget, François, robeuse, 18 ans, rue Fondue basse.
 - 17 — Lherm, Marie-Joséphine, 48 mois, rue du Château.
 - 29 — Enfant du sexe féminin, présenté sans vie, des époux Bourrières et Calvet.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.
Séance du 13 août 1865.
9 versements dont 4 nouveaux 4,372^f
4 Remboursements dont 3 pour solde 919^f 97
Pour la chronique locale : A. Layton.

Nous sommes heureux de pouvoir emprunter au Journal de Lot-et-Garonne le remarquable discours prononcé par M. le Procureur-général Sigandy, sous la présidence duquel vient d'avoir lieu la distribution des prix du lycée d'Agen :

Messieurs, — Chers Elèves,

Le savant professeur, que nous venons d'entendre, vous conviait, en terminant son intéressant discours, au spectacle toujours nouveau de la nature, de ses splendeurs, de ses magnificences. Sa parole sympathique a pénétré dans vos cœurs, et je crains bien que vous ne soyez, à cette heure, plus désireux de le suivre que de m'écouter.

Je dois cependant modérer les transports de votre impatience et rompre peut-être le charme de vos agréables impressions. Aux brillantes images dont l'attrait vous a si vivement captivés, il me faut opposer les réalités de la vie, non telle qu'on l'imagine à votre âge, mais ainsi qu'on la trouve alors qu'on en connaît, pour l'avoir parcourue en grande partie, les promesses, les entraînements et les déceptions.

Le beau, dans la nature, s'affirme de lui-même. Il subjugué les sens et la pensée ; et personne n'ose lui contester l'amour et l'admiration que sa vue seule inspire. Dans les réalités de la vie, c'est bien différent. La force provoque la crainte ; la beauté, la richesse, la gloire font naître l'envie. Le plaisir lui-même n'est pas exempt de peines et d'amertume.

Le vaste champ dont l'œil investigateur du maître vous signalait les merveilleux secrets avec une si complaisante sollicitude, le grand moraliste nous le montre pierreux, couvert de ronces et de plantes parasites. A l'Oïl, il faut, pour le rendre fertile, le creuser, le fouiller, le bêcher, ne laisser nulle place où la mauvise ne passe et repasse.

Dans les luttes de la vie, comme dans la conquête des biens qui l'embellissent ou l'honorent, l'auxiliaire utile et même indispensable fut toujours le travail. Le père, ajoute le grand moraliste, fut sage de montrer à ses enfants, avant sa mort, que le travail est un trésor.

Vous parler du travail, mes chers élèves, à l'entrée des vacances, alors que tout vous convie aux douceurs du repos, c'est déplacé sans doute ! Mais en présence de ces couronnes et de ces prix qui en sont la récompense, il doit bien m'être permis d'en faire l'éloge. Or, comment louer le travail sans vous entretenir de ces précieux avantages ! Je ne saurais d'ailleurs mieux répondre au vœu du Ministre éminent qui m'a délégué pour présider cette imposante cérémonie. En effet, qui, plus que lui, nous donne l'exemple du travail ? N'est-ce point par sa puissance féconde qu'il s'est élevé aux hautes sphères du pouvoir qu'il exerce avec une distinction si grande !

Le travail est la loi des sociétés modernes. C'est par lui qu'elles vivent, qu'elles prennent leur rang dans le monde, qu'elles deviennent riches et qu'elles sont honorées. La France, qui marche à leur tête, l'a si bien compris, que l'on dirait, en assistant au prodigieux essor de son génie, que c'est une immense ruche d'hommes dans laquelle chacun apporte son contingent de labeurs à l'œuvre commune. La loi des sociétés ne diffère pas de celle des familles et des individus. Nous vivons tous de la même vie, soumis aux mêmes devoirs et, par suite, aux mêmes obligations.

Le travail épure le cœur ; il élève et féconde l'esprit ; il nous donne dans nos propres forces une légitime confiance, et, à l'heure du succès, qui ne manque pas à qui sait l'attendre, il désarme l'envie et favorise les manifestations de l'opinion publique, toujours sensible au triomphe du droit et de la justice.

Est-ce donc la fortune, mes chers élèves que vous ambitionnez ? Si je la nomme la première, c'est bien moins à cause des jouissances matérielles qu'elle procure, qu'en vue de l'amour du bien qu'elle inspire et des facilités qu'elle donne pour l'accomplir. Jetez autour de vous un regard attentif, et vous saurez comment on l'obtient. C'est par le travail et en prélevant sur les gains de chaque jour la réserve de l'avenir, que se sont élevées, au milieu du respect général, ces maisons considérables qui, sur leurs larges assises, ont bravé et braveront encore, s'il le fallait, les orages et les malheurs des temps.

La renommée vient ensuite. En portant sur ses ailes les favoris du travail, elle les signale à l'attention publique ; elle inscrit sur son livre d'or leurs noms honorés et les transmet d'âge en âge avec le souvenir du bien qu'ils ont accompli.

Je touche ici, mes chers enfants, à l'une des plus douces satisfactions de la vie. Le nom est une propriété, et c'est de toutes la plus solide et la plus inaliénable. L'argent coule de mains en mains ; les maisons croulent sous l'action dévorante et continue du temps ; les terres se divisent à l'infini ou se vendent. Le nom seul reste comme témoignage parlant du passé et comme gage de l'avenir. Dans le passé, ce sont les aïeux dont il évoque la mémoire ; dans l'avenir, c'est aux générations inconnues qu'il s'adresse et auxquelles il se recommande. Conserver intact un nom déjà glorieux, l'honorer ou l'agrandir s'il est modeste, telle est la tâche et la légitime ambition de celui qui le porte. Or, rien n'est plus facile quand on connaît la puissance du travail et que, négligeant les moyens vulgaires, on ne demande qu'à lui le succès et la renommée.

Parcourez cette ville, descendez sur les bords du grand fleuve ; partout, dans ses rues sinueuses et étroites, comme sur ses quais et sur ses ponts magistreaux où le génie de l'art a encore embelli la nature, vous retrouverez le souvenir toujours vivant de ses illustres citoyens qui, dans les lettres, dans les arts, dans les sciences naturelles et dans l'administration des affaires publiques, ont su, par le travail, se concilier l'estime et les sympathies du pays.

En évoquant d'aussi glorieux souvenirs, j'oublie peut-être, mes chers élèves, qu'avant d'entrer dans le temple de la renommée, je dois m'arrêter avec vous sous le péristyle. Votre jeune âge n'autorise que faiblement ces prévisions lointaines, et moins soucieux de ce que vous deviendrez, il me paraît plus à propos de vous dire ce que vous devez être aujourd'hui.

Il y a dans les lycées comme dans les familles des traditions d'honneur qui se transmettent et font en quelque sorte partie de l'héritage commun. Ces traditions vous sont connues ; vos aïeux, qui m'écouteront, vous les rappelleraient au besoin par l'éclat de leur carrière et par les succès qui l'ont couronnée. Noblesse oblige : ce serait descendre que de ne point vous

maintenir à la hauteur de vos devanciers ! Vos parents, vos maîtres, ont des droits certains à votre reconnaissance. Vous savez avec quelle tendre sollicitude ils recherchent les occasions de vous être utiles. Leur pensée ne vous quitte jamais. Ils souffrent de vos maux comme ils sont heureux du bien qu'ils vous procurent et que vous éprouvez. En récompense de leur affection et de leur dévouement ils ne vous demandent, vous l'avez entendu, qu'un peu de travail ! Ils vous le demandent autant pour eux-mêmes que pour vous.

En faut-il davantage, mes chers élèves, afin d'obtenir de votre amour-propre et de vos cœurs émus ce que vos intérêts les plus chers vous conviendraient d'ailleurs à m'accorder ? Car, de quoi s'agit-il enfin sous ces mots peut-être trop sévères d'obligation et de reconnaissance ? de vous préparer un avenir heureux en augmentant vos jouissances. En fut-il de plus douces que celles de l'esprit ? jouissances toujours nouvelles qui ne demandent qu'un peu d'ombre en été, le foyer pendant l'hiver, le silence et le recueillement qui sont à tous.

Les plaisirs de l'esprit exercent sur la vie une salutaire influence. On ne se livre point à la recherche du beau sans élever sa pensée vers Dieu qui en est la source, et peut-on penser à Dieu sans l'aimer ?

Que me répondez-vous ? que la vie est longue. La vie est longue !... Je comprends ce mot à votre âge. Il vous semble que le temps ne manquera jamais à la réalisation de vos espérances. Je ne veux point, la chose me serait cependant très-facile, détruire vos illusions et assigner une limite à ces horizons toujours nouveaux qui se déroulent devant vous comme des perspectives sans fin.

Où, mes chers élèves, la vie est longue pour qui connaît le prix du temps. Elle sera bien courte et vous le reconnaîtrez plus tard si, confiants dans le lendemain, vous vous oubliez aujourd'hui dans une décevante oisiveté.

Tout vous excite donc au travail : dans l'avenir, la richesse, la renommée, la gloire peut-être ; et dans le présent cette douce satisfaction de complaire à ceux qu'on aime, d'acquiescer envers tous la dette du cœur et de posséder, avec les jouissances de l'esprit, le calme intérieur qui est le bienfait de l'âme et qui suit toujours l'accomplissement du devoir.

Vous travaillerez, mes chers élèves, et dans la confiance que vous m'inspirez, j'ose vous dire, avec le poète, ce que Hélas disait à Enée :

« Hæc sunt quæ nostrâ licet te voce moneri.
« Vade, age, et ingentem factis ferad æthera Trojam. »

La France, que le génie de l'Empereur a rendue si grande, sollicite vos efforts et vous en assure la récompense. Elle est aujourd'hui la première parmi les nations civilisées ; elle règne par les arts, par les sciences et par les lettres. Vous pouvez oublier vos aïeux qui ont placé sur son front la triple couronne ; mais, de grâce, mes chers élèves, souvenez-vous de vos descendants !

Causerie Parisienne.

(Correspondance spéciale du Journal du Lot.
Paris, le 16 août 1865.

Ce n'étaient que dorures sur tranche, reliures fulgurantes, brouhaha immense, discours latin et exhibition d'Abd-el-Kader, une poussière dense vous aveuglait et vous étouffait ; des mots latins sonnaient aux oreilles, leurs terminaisons, retentissantes comme un gong chinois, à travers le bruit des semelles frappant en cadence, les bancs vermoulués de l'antique Sorbonne. Le jaune des professeurs de lettres tranchait vigoureusement sur le rouge incarnadin des professeurs de sciences, et quelques minces morceaux d'hermine, montraient leur blanc jaunâtre tacheté de noir, sur les épaules voutées des vénérables universitaires. En bas sur des fauteuils en velours rouge fané, on apercevait la soutane violette de l'archevêque de Paris à côté des longs draps blancs du fils d'Allah, et sur tous les bancs placés en hémicycle resplendissaient les boutons de cuivre soigneusement frottés des lycéens de tout âge.

C'était beau, beau comme l'eût été l'obélisque entouré de ses vingt mille bees de gaz, le soir du 15 août sans le vent ni la pluie, c'était imposant comme les boules en acier poli des massiers de l'Université. Les mains frétilaient, criant en langage uniforme le bruyant contentement de leurs propriétaires. De temps à autre on entendait les chevaux des gardes de Paris piaffer sur les pavés verdâtres de la Sorbonne : la musique de la garde nationale entonnait des marches patriotiques, le sapeur et le p'tit ébéniste ; le son du tambour couvrait celui du trombone, le fifre criait ses notes aiguës, et le triangle luisant jetait sa voix argentine à travers la toux puissante de la grosse-casse. Les tribunes ventruës laissaient voir des mères de famille rayonnantes de bijoux et de contentement ; au milieu des robes surgissaient çà et là quelque timide habit noir en lunettes.

C'était la distribution des prix du grand-concours. M. Duruy parlait et Abd-el-Kader se faisait traduire le discours latin prononcé un peu avant : on récompensait les jeunes grands hommes de l'avenir.

Les lauréats, en filant leurs couronnes en faisaient des guirlandes triomphales ; quelques larmes de joie, diamants d'émotion, brillaient sur les joues rebondies des mères. On trépignait de plus belle, la musique redoublait, la sueur coulait en traçant des sillons brunâtres au travers de la couche de poussière répandue sur tous les visages. La distribution des prix tira à sa fin, le dernier nom fut prononcé, on était en vacances. La joie était au comble, ainsi que la fatigue, on s'embrassait : les félicitations pleuvaient ; les parapluies s'ouvraient contre une ondée venue à point nommé ; Abd-el-Kader était parti, la musique l'avait suivi, un beau jour était écoulé. Le grand concours avait vécu.

Quelques jours auparavant l'académie avait distribué les prix de vertu : M. Saint-Beuve avait débité des phrases vertueuses et melliflues durant une heure et quart.

Après les prix de vertu — on en a accordé — M. Villemain était venu triste et morne, annoncer que cette année le sujet de poésie Vergingetorix n'avait pas été traité de façon à mériter un prix. Pauvre Vergingetorix, tu joues du malheur cette année. M. Millet a donné à sa statue la physionomie d'un chaudronnier compatriote, et tu n'as pas trouvé un poète capable de célébrer tes vertus guerrières, M. Dupin et Thérèse l'ont fait tort.

La semaine a donc été remplie de joyeusetés, le discours de M. Saint-Beuve et le discours latin, les prix de science et les prix de vertu ; tout le monde a été satisfait. De plus trains de plaisir pour aller à Cherbourg assister aux fêtes navales de ces jours-ci, illumination de la Capitale et première représentation des Deux Sœurs le drame de M. E. de Girardin. Garroche dirait : veinards de parisiens.

C'est samedi que cette première mémorable a eu lieu au Vaudeville tout étonné de la foule énorme qui l'avait envahi. Toutes les notabilités de la politique, de la littérature, et de la finance s'y trouvaient réunies. La soie chantait dans les couloirs et les bijoux triplaient le nombre des bees de gaz.

Hélas ! le grand Emile a connu la défaite, mais sa défaite est une victoire. On reproche à son drame sa vérité brutale en dehors de toutes les habitudes théâtrales ; M. de Girardin n'a employé aucune des ficelles usitées. Il a épouvanté ses auditeurs par l'exposition réelle et vraie de son drame et non ennuyés par des longueurs ou des situations fausses. L'action est de la plus grande simplicité : Ce sont deux sœurs de caractères tout différents : L'une est la passion qui n'écoute rien, l'autre la sagesse qui raisonne toujours. La première devient adultère et se sauve à Vichy avec un gandin diplomate, sans cœur, qui refuse d'aller plus loin. Le mari survient et provoque l'amant de sa femme. Celui-ci refuse le duel : Le mari lui crache au visage ; il tend l'autre joue. De guerre lasse, l'époux outragé tue son adversaire et se brûle la cervelle après. Le rideau tombe sur un coup de pistolet. Voilà le drame.

On a beaucoup sifflé, hué et crié. La coterie Dumas, fils, a fait son devoir. Nous verrons si le vrai public ratifiera le jugement de celui des premières.

Ce public là est celui qui assistait au feu d'artifice du 15 août, et je ne pense pas qu'il éprouvera, au

vaudeville, le même désappointement qu'hier au Champs-de-Mars.

Le feu d'artifice mouillé depuis le matin a manqué : seul, le bouquet a été splendide.

C'était des fleurs de toutes les couleurs, noyées dans des flots d'argent retombant en cascade pailletée d'or. Un bouquet paraît, si je ne l'avais pas vu, me ferait affronter pour le voir, tous les trains de plaisir du monde, et pourtant.....

Les illuminations ont eu aussi beaucoup à souffrir de la pluie, et surtout du vent. Celle de l'Obélisque dont on disait merveille a raté complètement. Seule la boue était dans toute sa splendeur, boue jaunâtre et liquide dont les provinciaux emporteront le souvenir. A preuve ce mot écos dans la boue du Champ-de-Mars. Un boucher d'Orléans, cherchait sa femme et la demandait à tous ces échos : il pestait contre sa moitié qui avait exigé le voyage et il regrettait les dépenses qu'il occasionnait. Garroche lui répondit : « De quoi, faut pas crier, » alors vous trouverez toujours la boue chère. Paul Hug.

P. S. J'apprends au moment de fermer ma lettre que le *crû public* a applaudi à outrance la pièce de M. de Girardin à la représentation gratuite. Emile a été traîné sur la scène. Sa mèche de cheveux s'en était dressée. PAUL HUG.

Bibliographie.

— Dans le *Prestige de l'uniforme* de M. E. Serret. Il s'agit d'une pauvre fille, d'une jeune blanchisseuse que l'uniforme a séduite, et qui, intelligente et belle, s'abaisse et s'avilit à la suite d'un premier amour qui n'est qu'une surprise de l'imagination. Rose Dubois a été élevée à Sèvres, chez M^{me} Jubin, sa maîtresse blanchisseuse, qui la pousse à la perdition pour que son fils Marc ne puisse pas en faire sa femme. Rose, chassée par les mauvais traitements de sa patronne et voulant se soustraire à la tendresse de Marc, va travailler à Ville-d'Avray, où se développe en elle, favorisée par la grande liberté qui lui est laissée, cet amour de l'uniforme qui va égarer sa perte. Elle s'abandonne à un zouave, séduite seulement par le costume, et dès lors commence pour elle une vie de luttes et de hontes.

La seconde partie du roman, se passe au camp de Châlons. Nous y retrouvons Rose à l'hôpital. Rose qui s'éprend d'un jeune lieutenant, Pierre d'Avarey. Ce lieutenant étant tombé de cheval, la pauvre fille rachète ses fautes, se réhabilite presque par les soins dévoués qu'elle lui donne. Pierre finit par l'aimer et par la prendre pour maîtresse, malgré l'amour que lui témoigne une jeune fille du monde, Berthe de Sauverche. Tout l'intérêt de cette partie est dans la lutte qui a lieu au fond du cœur de Pierre. Au dénouement, Rose meurt, sanctifiée par l'amour, victime d'une vaine imagination, pauvre créature à laquelle le lecteur ne peut que pardonner.

Rose Dubois a certainement existé ; il y a dans l'œuvre des détails qu'on ne saurait inventer. Quant au style, on sait le soin que M. E. Serret apporte à la moindre phrase. Il a atteint tout à la fois le naturel dans la diction et dans les sentiments.

(1) Hachette in-18.

En présence de quelques cas de choléra qui affligent le littoral de la Méditerranée, on ne saurait trop suivre comme prophylaxie et comme un des meilleurs préservatifs des miasmes cholériques les conseils du docteur J. L. J. Valleix, médecin de

l'hôpital de la Pitié de Paris : Le séjour dans un lieu sec et bien aéré, des vêtements suffisamment chauds, un régime tonique sans être excitant.

A ces précautions il est utile d'en joindre d'autres : On recommande donc de prendre après chaque repas une tasse d'infusion de menthe, mélisse et d'arnies, qu'on fera suivre d'un verre de la *Liqueur des moines bénédictins de l'Abbaye de Fécamp*, dans la composition de laquelle entre une certaine quantité de plantes puissantes pour la préservation de la guérison de cette terrible maladie.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DU CRÉDIT MOBILIER

A l'honneur de prévenir le public qu'elle se charge sans commission, pour le compte de toutes personnes, soit en France, soit à l'étranger de l'achat et de la vente, à la Bourse de Paris, des obligations de la ville de Paris, ainsi que de tous effets publics, actions et obligations des Compagnies. Elle effectue également sans commission, tous versements sur obligations et actions.

Aux termes de la nouvelle loi sur les chèques elle ouvre des comptes courants à l'intérêt de 2 1/2 0/0, et paie tous chèques et mandats dont la provision a été préalablement faite. Elle opère en outre, gratuitement, pour le compte de ses déposants, tous encaissements de coupons.

Tous envois de valeurs et de titres doivent être adressés place Vendôme, 15, à Paris.

— Pourquoi aggraver les maladies chroniques par des drogues et des choquants, quand la délicieuse Revalescière Du Barry guérit, sans médecine ni purges, les nerfs, estomac, constipations, gastralgies, diarrhée, poitrine, asthme, phthisie, gorge, bronches, vessie, reins, intestins, foie, inflammations, muqueuse, cerveau et sang ? 60.000 cures par an, rebelles à tout autre traitement ; elle économise mille fois son prix en remèdes. 1/2 kil., 4 fr. ; 4 k., 7 fr. ; 2 k. 1/2, 16 fr. ; 6 k., 32 fr. ; 12 k., 60 fr. — Du Barry, 26, place Vendôme, Paris. — Dépôt à Cahors chez MM. Bergerol ; — Vinel et tous pharm. et épiciers.

BULLEIN FINANCIER.

17 août 1865.				
au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	
3 pour 100.....	68 00	» 10	» »	
4 1/2 pour 100.....	97 50	2 25	» »	
	18 août.			
au comptant :				
3 p. % emprunt de 1864.	68 20	» 20	» »	
4 1/2 pour 100.....	97 50	» »	» »	
	19 août.			
au comptant :				
3 pour 100.....	68 17	» »	» 03	
4 1/2 pour 100.....	95 50	» »	2 »	

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU

AVIS.

Messieurs les créanciers de la faillite Cuzol (Antoine), marchand à Figeac, sont invités à se présenter le 25 août courant, jour de vendredi, à deux heures du soir, dans la salle de l'auditoire du tribunal civil de Figeac.

AVIS.

Le maire de la commune de Livernon donne avis aux personnes intéressées que le plan parcellaire des terrains à occuper par le chemin vicinal de grande communication, numéro 2, de Gourdon à Figeac et à Décazeville, a été déposé au secrétariat de la mairie, et qu'il y restera pendant huit jours au moins.

Extrait de l'Echo du Quercy, du 12 août 1865.

PHOSPHO-GUANO
Gallet, Lefebvre, et C^e à Paris et au Havre.
VENTE EN BARILS, CACHETÉS AUX EFFIGIES CI-DESSUS
Dépôt dans tous les départements. — Pour le Lot : MM. Th. Cabanès à Gourdon ; J. Cangardel et fils à Cahors ; Domergue à Figeac.

TONIQUE STOMACHIQUE **VIN DE BELLINI** APÉRITIF FÉBRIFUGE
Vin de Palerme au Quinquina et au Colombo
ANALEPTIQUE SUPÉRIEUR, EXCITANT RÉPARATEUR ordonné par les médecins français et étrangers, aux Enfants débiles, aux Femmes délicates, aux Convalescents, aux Vieillards affaiblis et aussi dans les Névroses, les Diarrhées chroniques, la Chlorose, etc. etc.
Voir la notice et les appréciations de l'Abbeille médicale, de la Gazette des Hôpitaux, etc.
ENTREPOTS PRINCIPAUX :
Lyon, Pharmacie Fayard, rue de l'Impératrice, 9; Paris, Pharmacie rue de la Feuillade, 7
Florence, Ph. Roberts; Bruxelles, Ph. Delacre. — Dépôts dans les bonnes Pharmacies
A Cahors, Pharmacie VINEL

A LOUER
UN GRAND ET JOLI MAGASIN
situé rue du Lycée, maison Audouy.
Ce Magasin est susceptible d'être divisé en deux.
S'adresser, pour les renseignements, à M. ALIX, négociant, rue de l'Hôtel-de-Ville, maison Granion, à Cahors.

L'ART DE DECOUVRIR LES SOURCES
par M. l'abbé PARAMELLE, 1 vol. in-8° de 452 pages, orné de figures, 2^e édition, se vend à Cahors, chez M. Calmette, libraire..... 5 fr.

L'EUROPE
ASSURANCE MUTUELLE CONTRE L'INCENDIE,
Autorisée par décret impérial en date du 18 juillet 1860, Boulevard de Sébastopol, 23, à Paris.
Demande un représentant comme AGENT PRINCIPAL pour l'arrondissement de Cahors. — Très fortes remises et appointements fixes. — Bons référendaires. (Ecrire franco).

A VENDRE
Tilbury à deux roues et à quatre roues, Jardinière et voiture en tout genre neuves et d'occasion, à des prix très-modérés. S'adresser au sieur Cantarel, fils, carrossier, faubourg Labarre.

A VENDRE
Maisons situées dans divers quartiers de la ville.
Vigne d'agrément, vigne de produit et terre.

A LOUER
Auberges et cafés très-achalandés.
S'adresser pour les renseignements et pour traiter au sieur Recès, clerc d'avoué, demeurant rue St-André, à Cahors.

A VENDRE
L'ÉTUDE D'HUISSIER
Du Canton de Labastide-Murat, (Lot).
S'adresser directement, à M. Caminade, Luissier, à Labastide-Morat.

BAUME SABATIÉ
ANTI-RHUMATISMAL-ERADICATIF.
Le BAUME SABATIÉ, dont l'efficacité a été reconnue incontestable par l'Académie Impériale de Médecine, s'administre extérieurement, il fait circuler le sang, donne la force et la souplesse aux membres faibles, engourdis ou raides, il n'est point un simple palliatif, mais un remède qui guérit sans retour les **rhumatismes goutteux, aigus ou chroniques les Névralgies, les sciatiques** et la maladie de la moelle épinière.
GUÉRISON GARANTIE A FORFAIT.
Voir M. Sabatié pendant son court séjour à Cahors, rue de la Préfecture, maison Larrive, négociant, où il vient établir la réputation et le dépôt de son baume, à la pharmacie centrale Vinel, rue de la Mairie.

BAYLES J^{ne}, rue de la Liberté, à Cahors
A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail, ou bien par des verres mal appropriés à leur vue, qu'on trouvera chez lui un assortiment de Lunettes, de Conserves en verres cristal, blancs, colorés, fumés, des meilleures fabriques de Paris ; Verres de rechange pour presbytie et pour myope. On trouvera aussi le même assortiment en Longue-vue, Lorgnettes et Jumelles de spectacle, Lorgnons, Pince-nez, Facès à main, Loupes, Pièces à lire, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse-liqueurs en tout genre, Boîtes de mathématiques, Graphomètres, Décamètres, Equerres, Niveaux-d'eaux et à bulle d'air, Mire, Jalons, Chaînes d'arpenteur, Porte-monnaies, Cannes, Gibecières et Sacs pour Dame, Stéréoscopes, Épreuves, Groupes et Paysages, etc., etc.

LEPETIT J^{ne}
Rue de la Liberté, à Cahors.
ÉPICERIES | CRISTAUX
COMESTIBLES | PORCELAINES
LAMPES ET HUILE
DE PETROLE
POMMADE ANTI-OPHTHALMIQUE de la Veuve Farnier de St-André de Bordeaux, seul remède contre les maladies des yeux et des paupières, autorisé par décret impérial.
Exiger : Pot en faïence, papier blanc, cachet rouge, initiales V. F. Signature :
Dépôts : à Cahors, ch. VINEL ; à Saint-Céré, LAFON ; à Cahus, CAMBORNAT ; à Puy-Lévy, DELREIL ; à Gourdon, LAFON-BESSIÈRE, Dh. ; à Gourdon, CABANÈS Dh.
Le propriétaire-gérant, A LAYTOU.